

Niveau : CFEM
Durée = 2' circa

Danse

pour violon

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE INTERDITE
Même partielle
(Loi du 11 mars 1957)
constituerait contrefaçon
(Code Pénal, Art.425)

Jean-Marie LEMARCHAND

Violon

très dynamique ♩ = 120

f staccato

mf legato

